Image not found or type unknown

Close rupture contrat canal + et canal sat

Par **aubery**, le **10/05/2009** à **09:39**

Bonjour,comment resilie mon contrat canal + et canal sat avant terme car j ai une tres mauvaise reception malgre deux intervention par des pro sur ma parrabolle et cause de probleme financier merci par avance

Par **citoyenalpha**, le **11/05/2009** à **00:38**

Bonjour

il vous faut d'abord mettre en demeure l'opérateur de fournir le service prévu au contrat. A défaut de s'exécuter vous pourrez dénoncer le contrat pour non respect des obligations.

La mise en demeure doit s effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception. Prévoyez des témoins qui pourront confirmer vos propos.

Restant à votre disposition.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés